

# **PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2024** **DE LA COMMUNE DE FONTGOMBAULT - Indre**

Nombre de Conseillers : 11

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil vingt quatre, le 11 mars à vingt heures

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur CONFOLANT Philippe, Maire,

Date de la convocation : 27/02/2024

Présents : Philippe GALLO. Philippe CONFOLANT. Daniel BILLARD. Serge BILLARD. Marie BOSSU. Sébastien MAUROUSSET. Anthony BOURBON .Louis de FARALS

Absents avec pouvoirs : Antoine SCHERRER (pouvoir à Philippe CONFOLANT). Didier de CACQUERAY (pouvoir à Philippe GALLO)

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Louis de FARALS

## **ORDRE DU JOUR**

- 1) Procès verbal du 11 décembre 2023 et délibérations afférentes
- 2) Contrat de Réussite pour la Transition Écologique de la Brenne (CRTE)
- 3) Convention mutualisation de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse
- 4) Etude transfert 2026 assainissement Communauté de Communes Brenne Val de Creuse
- 5) Transfert Communauté de Communes Brenne Val de Creuse de la compétence relative à la police de la publicité
- 6) Participation Ecole de Musique du Blanc
- 7) Groupement achat d'énergies SDEI
- 8) Zones énergies renouvelables
- 9) Appartement au dessus de l'Épicerie (travaux et location)
- 10) Route du Centre de Loisirs
- 11) Compte administratif 2023 et Budget 2024 Assainissement
- 12) Compte administratif 2023 et Budget 2024 Commune
- 13) Travaux fibre optique
- 14) Recensement population 2023
- 15) Matériel technique en commun avec autres Communes
- 16) Avancement de grade Adjoint administratif
- 17) Jardin partagé
- 18) Questions diverses

### **1) APPROBATION PROCÈS VERBAL**

Le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 décembre 2023 est accepté à l'unanimité ainsi que les délibérations afférentes (Délibération N°2024-001)

### **2) CONTRAT DE RÉUSSITE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA BRENNÉ (CRTE)**

Dans le cadre du CRTE de la Brenne, un atelier avec les élus a été organisé afin de travailler sur la priorisation des actions de la Collectivité et des acteurs territoriaux. Les objectifs sont les orientations stratégiques de développement des Communes dans le cadre du patrimoine, du développement économique et social local et de la performance environnementale.

### 3) ACCOMPAGNATEUR BUS SCOLAIRE RPI

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse a décidé de ne plus financer les accompagnateurs dans le bus de ramassage scolaire du R.P.I Méryny-Ingrandes-Fontgombault-Sauzelles – Preuilley la Ville à compter de la rentrée de septembre 2023, cette dépense n'étant pas de sa compétence. Il rappelle sa délibération N°2023-033 pour la répercussion de cette somme aux Communes concernées.

La Communauté de Communes garde la gestion de ce personnel et fera donc parvenir à chaque Commune un titre de ¼ du coût total de cette dépense.

D'autre part, il convient de régler à part égale le montant de l'assurance de l'accompagnement des enfants entre le bus et l'école.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte cette décision à l'unanimité (délibération N°2024-002)

### 4) ETUDE TRANSFERT ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRENNE-VAL DE CREUSE

Dans le cadre de la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) » relative au transfert de nouvelles compétences aux Communautés de Communes en 2026, une étude de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse est actuellement en cours afin de réaliser le diagnostic de l'assainissement des Communes adhérentes.

### 5) TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE RELATIVE A LA PUBLICITÉ A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRENNE-VAL DE CREUSE (RLPi)

Dans l'attente du projet de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse, ce dossier qui concerne les enseignes publicitaires en agglomération sera soumis à un prochain Conseil Municipal.

### 6) PARTICIPATION ÉCOLE DE MUSIQUE DU BLANC

La Mairie du Blanc, depuis la création de l'école de musique et de danse, assure l'enseignement artistique des élèves inscrits, quel que soit le lieu de résidence. Elle sollicite les Communes afin qu'elles puissent participer aux frais de scolarité en fonction du nombre d'élèves inscrits résidant dans chaque Commune.

Le montant actuel restant à charge est de 558 € par élèves inscrit (Pour Fontgombault, c'est actuellement 3 élèves). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité refuse cette participation que le budget communal ne pourra supporter à court et long terme (Délibération N° 2024-03).

### 7) GROUPEMENT ACHAT ÉNERGIES SDEI

La Commune adhère depuis 2021 au Groupement de commandes « Pôle énergie Centre » avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie de l'Indre. Il convient d'assurer cette continuité pour la période 2026- 2028.

Actuellement, nous bénéficions du tarif réglementé d'EDF.

## 8) ZONES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Considérant la délibération N° 2023-053 du 11 décembre 2023, la Commune après concertations avec les Habitants, a présenté l'implantation des installations suivantes :

- Photovoltaïque
- Méthanisation
- Hydroélectricité
- Géothermie
- Agri photovoltaïque

Ces éléments doivent maintenant être inscrits sur le portail de la planification des énergies renouvelables.

## 9) LOCATION APPARTEMENT

Les travaux nécessaires à la remise en état de l'appartement au-dessus de l'Épicerie sont actuellement en cours de réalisation par la Commune.

Une demande de location est présentée et acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 pour un loyer mensuel de 230 €. Le Conseil Municipal autorise Le Maire à signer un bail avec le futur locataire (Délibération N° 2024-004).

## 10) ROUTE DU CENTRE DE LOISIRS

Suite à des demandes concernant la dangerosité de la vitesse excessive des voitures sur la route allant au Centre de Loisirs, le Conseil Municipal va prendre contact avec l'Unité Territoriale du Blanc afin de trouver une solution.

## 11) COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET BUDGET 2024 ASSAINISSEMENT

Ces documents seront soumis au prochain Conseil Municipal.

## 12) COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET BUDGET 2024 COMMUNE

Ces documents seront soumis au prochain Conseil Municipal.

## 13) FIBRE OPTIQUE

Les travaux de réalisation de la fibre optique sont actuellement en cours et devraient être terminés au second trimestre.

Les Habitants de certains villages « en bout de ligne » devront remplir un certificat afin de pouvoir bénéficier du déploiement pour leur habitation.

## 14) RECENSEMENT POPULATION 2023

Les chiffres du recensement de la population effectué en 2023 nous sont parvenus :  
- 268 Habitants contre 249 en 2017.

## 15) MATÉRIEL EN COMMUN

Un projet est actuellement en cours de réflexion pour l'achat d'une balayeuse ramasseuse avec les Communes de Saint Aigny et Sauzelles.

## 16) AVANCEMENT GRADE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Une nouvelle loi doit requalifier le cadre du métier de secrétaire de Mairie en catégorie B au lieu de C.  
Nous attendons le prochain décret qui permettra à la secrétaire de Mairie de bénéficier de ce dispositif.

## 17) JARDIN PARTAGÉ

Une séance de plantation de haies au jardin partagé a été effectuée avec les membres de l'Association, des habitants, le CPIE, le PNR et des enfants du Centre de Loisirs. L'objectif de l'Association « Le Jardin Partagé de Fontgombault » est de rassembler les habitants autour du jardinage dans un esprit d'échanges et de produire une alimentation saine dans un souci écologique. Des ateliers de pratique du jardinage, de plantations et de permaculture vont être mis en place très régulièrement où les habitants, les enfants du Centre de Loisirs, seront conviés afin de créer une mixité sociale et intergénérationnelle.

## 18) QUESTIONS DIVERSES

### 1) SYMCTOM

La mise en place du nouveau fonctionnement du SYMCTOM sera effective à partir du 8 avril prochain.  
Vous recevrez les instructions et les plannings de ramassage du SYMCTOM dès qu'ils nous parviendront.

### 2) ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN

Ces élections auront lieu le dimanche 9 juin 2024.  
Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale à la Mairie.

### 3) MANIFESTATIONS SPORTIVES

« Fontgombault en fête » organise son concours de belote ainsi qu'une tombola le dimanche 14 avril à la salle des fêtes de Fontgombault (document joint à la lettre du Conseil Municipal).

« Le trail des mousses » organisé par Le Blanc Athlétisme aura lieu le 6 avril prochain sur les Communes de Fontgombault- Preuilley la Ville – Lurais et Tournon Saint Pierre. Certaines règlementations de circulation seront mis en place sur l'itinéraire de cette course (arrêté communal N°2024-001 du 22 janvier 2024) consultable en Mairie.

« Le CARGAC » organise dans le cadre de l'année olympique une randonnée qui partira de la salle des fêtes de Fontgombault le jeudi 4 avril.

« Le Colo Tour de l'Indre » programme dans le cadre de la prévention santé des parcours cyclotouristes et passera par la Commune de Fontgombault le samedi 23 mars prochain.

Le Maire,  
P. CONFOLANT



Le Secrétaire de séance,  
Louis de FARALS